JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

La statistique et la guerre

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 172-179

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__172_0>

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III

LA STATISTIQUE ET LA GUERRE [1]

La guerre déclenchée en septembre 1939 a produit des effets immédiats et importants sur les statistiques officielles, non seulement dans les États belligérants, mais aussi, à des degrés divers, dans les autres pays européens. Certaines enquêtes statistiques régulières ont été interrompues; d'autres ont pu être continuées, mais la publication de leurs résultats a cessé pour des raisons d'ordre militaire ou politique. On se propose de noter brièvement quelques-unes des mutilations ainsi subies par la statistique française depuis neuf mois; puis on dira quelques mots des répercussions de la guerre dans le domaine de la statistique internationale.

1° *Statistiques françaises.*

On signalera tout d'abord les statistiques les plus importantes qui n'ont pas été affectées par la guerre ou qui n'ont souffert que de menus dommages : retards ou réductions, etc... Un deuxième groupe, plus nombreux, comprendra les statistiques dont la publication a complètement cessé.

A. — Statistiques maintenues

Les plus importantes sont les *statistiques financières* qui n'ont subi, dans l'ensemble, que de légères restrictions.

Ainsi le *budget* des dépenses civiles et celui des dépenses militaires a été voté par les Chambres grâce à une procédure rapide. Les tableaux habituels de recettes et de dépenses ont été publiés mais, dans certaines parties, on a omis les détails présentant trop d'intérêt pour l'ennemi.

La statistique mensuelle des *recettes du Trésor* a été publiée depuis le début de la guerre, sans interruption mais avec des retards variables. Ainsi, les recettes de mars 1940, publiées le 13 mai, se montent à 5 milliards 476 millions de francs de recettes normales et permanentes, dont 1 milliard 59 millions pour les contributions directes, 4 milliards 380 millions pour les impôts indirects et monopoles, 37 pour les domaines. Le rendement des impôts indirects

(1) Communication faite le 22 mai 1940 à la Société de Statistique de Paris. Bien qu'elle ne présente plus, à l'heure actuelle, qu'un intérêt tout relatif, le Comité de publication a pensé qu'il n'était pas inutile de la reproduire sans aucune modification, comme témoignage de la situation à la fin de mai 1940.

et monopoles, 4 milliards 380 millions est en plus-value de 525 millions par rapport aux évaluations et de 1 milliard 64 millions par rapport aux recettes de mars 1939.

Les taxes sur le chiffre d'affaires ou taxes à la production ont produit 1 milliard 173 millions en mars 1940, dépassant les prévisions de 371 millions. La taxe d'armement a fait rentrer 451 millions dans les caisses de l'État; l'impôt sur les traitements, perçu mensuellement, comme on le sait, 106 millions, le prélèvement de 5 % sur les traitements et salaires 258 millions et le prélèvement de 15 %, 160 millions.

De même sont publiées les recettes de la *Caisse Autonome d'amortissement*, comprenant entre autres les produits du monopole des tabacs et des droits de succession.

Quant à la circulation des *Bons de la Défense Nationale*, émis par cette Caisse, elle n'est connue que tardivement; on a annoncé, le 16 mai 1940 au *Journal officiel* qu'elle s'élevait à 25 milliards 217 millions le 30 novembre 1939. Le taux de ces bons, à trois ans, a été relevé de 3 1/2 à 4 % le 1er octobre 1939.

Sur la circulation des *Bons d'armement*, aucune indication n'a été donnée; leur taux annuel est de 2 1/2 % pour les bons à six mois, 3 % pour les bons de un et deux ans, depuis le 1er novembre 1939.

La *Banque de France* a publié sans interruption son bilan hebdomadaire; la circulation fiduciaire est ainsi connue, ainsi que la progression des avances à l'État. Mais les fluctuations, d'ailleurs rares, de l'encaisse-or n'ont guère de signification, les disponibilités en or et devises du fonds d'égalisation des changes restant inconnues.

A partir du 1er mars 1940, les conditions d'établissement de ce bilan ont été profondément modifiées par la signature d'une convention avec l'État comportant :

1° Réévaluation de l'encaisse-or sur la base d'un poids d'or de 23 mgr. 34 au titre de 900 millièmes par franc;
2° Le remboursement des avances de la Banque au Trésor;
3° La cession de 30 milliards d'or à l'État;
4° L'ouverture d'un nouveau compte d'avances à l'État.

L'encaisse-or était ainsi ramenée de 97,3 à 84,6 milliards et sa proportion aux engagements à vue de 55 à 50 % environ et la circulation étant de 156 milliards. Au 9 mai 1940, l'encaisse-or étant restée sans grand changement, la circulation des billets est de l'ordre de 160 milliards et le rapport de l'encaisse-or aux engagements à vue de 47,5 %.

On connaît d'autre part l'activité mensuelle de la *Chambre de Compensation* des banquiers de Paris et aussi celle des *chèques postaux.*

Les grandes *Sociétés de crédits* ont continué la publication de leurs bilans mensuels. Les montant des dépôts dans les quatre plus grandes d'entre elles, s'élevait à près de 43 milliards en janvier 1940 au lieu de 33,7 milliards un an avant.

Pour les *Caisses d'épargne*, on trouve toujours chaque quinzaine, au *Journal officiel*, le relevé des opérations entre les Caisses ordinaires et la Caisse des Dépôts et Consignations. Des communiqués du ministère des Postes ont éga-

lement fait connaître tous les quinze jours le montant des dépôts et des retraits de fonds à la Caisse Nationale d'épargne.

La statistique mensuelle des *émissions* publiques de valeurs mobilières que publiait la Statistique Générale de la France a, par contre, disparu comme toutes les autres indices établis par cette institution, ainsi qu'on le verra plus loin.

Les *cours cotés* dans les *Bourses de valeurs* et notamment de la Bourse de Paris sont toujours connus par la publication des cotes officielles, dont les journaux spéciaux et les quotidiens donnent de plus ou moins larges extraits.

La Chambre Syndicale des Agents de change de Paris a cependant supprimé les données relatives au nombre des titres ayant donné lieu à des transactions au cours de chaque séance boursière. L'indice de l'*activité* de la Bourse de Paris, calculé d'après le marché de 31 actions et 19 obligations ou rentes par la Statistique Générale de la France a donc cessé de paraître.

Toutefois, il est loisible à tous de calculer des indices des *cours de bourse*, d'après les cotes journalières. M. Dessirier, l'a fait dans la *Conjoncture Economique et Financière ;* il a même publié, à certains moments, dans *Paris-Midi* des indices journaliers. Sur la base 100 en 1913, l'indice des cours des 300 actions françaises qui était de l'ordre de 220 fin août 1939, s'est abaissé au-dessous de 200 en septembre, pour remonter jusque vers 330 au début de mai 1940.

Sans essayer une énumération complète, on citera parmi les autres publications statistiques livrées au public à l'époque normale ou avec quelque retard :

1° Le Rapport annuel du contrôle des *Assurances* pour l'année 1937 publié au *Journal officiel* en mars 1940;

2° Les Rapports sur le mouvement de l'*état civil*, 2e trimestre 1939 (*Journal officiel* du 5 mars 1940), 3e trimestre 1939; (*Journal officiel* du 28 mars);

3° La statistique des *Pêches maritimes* 1938, 1 volume publié en mai 1940;

4° La récolte de *vin* en 1939 a été publiée vers la fin de l'année, dans les formes ordinaires : 68 millions d'hectolitres pour la Métropole; 17,8 pour l'Algérie; total 75,8 au lieu de 79,4 millions l'année précédente.

B. — Statistiques supprimées.

Leur champ est beaucoup plus vaste que celui des statistiques maintenues.

Dès le 1er septembre presque toutes les données relatives à la vie économique du pays ont brusquement disparu : publications de la Statistique Générale de la France (feuille hebdomadaire, bulletins mensuel et trimestriel) renseignements sur la production, le commerce extérieur, les transports par chemins de fer, etc...

Bien que cette éclipse presque totale ait gêné non seulement les hommes d'étude, mais aussi les hommes d'affaires, industriels, commerçants, banquiers, etc..., elle a été acceptée dans un grand esprit de discipline nationale. On a compris la nécessité de ne point fournir à l'ennemi des renseignements qu'il pouvait utiliser contre nous. Ainsi, les agriculteurs se sont résignés à la disparition des bulletins *météorologiques* radiodiffusés, qui auraient profité à l'aviation ennemie.

C'est la disparition brusque des indices de la Statistique Générale qui sem-

ble avoir soulevé le plus de réclamations, à cause de leur emploi, parfois imposé par la loi ou les règlements administratifs dans l'application d'un grand nombre de contrats publics ou privés, notamment pour les loyers et les salaires; on y reviendra plus loin. Signalons maintenant les disparitions les plus importantes dans les diverses branches de la statistique économique.

Production industrielle. — Depuis août 1939, les publications mensuelles sur certaines productions, en particulier celles des mines et des usines sidérurgiques, celle de l'énergie électrique ont complètement cessé.

L'indice mensuel de la production industrielle a aussi disparu dans la suppression totale des publications de la Statistique Générale de la France.

D'après la *Conjoncture* de M. Dessirier, sur la base 100 en 1928, le niveau de la production industrielle, après une chute profonde dans les premiers mois de la guerre, se serait relevé un peu au-dessus de 90 vers le quatrième mois de 1940.

Rappelons qu'en exécution d'un décret du 17 juin 1938, une enquête mensuelle sur la production devait commencer en 1939; un arrêté du 29 avril 1939 avait fixé la liste des industries comprises dans l'enquête. Pour la première fois, le principe de l'obligation, avec sanctions, avait été admis; les industriels étant tenus de fournir les renseignements demandés; l'administration étant tenue au secret en ce qui concerne les données individuelles.

L'organisation de cette enquête était ainsi à peine commencée lorsque la guerre a éclaté. Si l'administration a pu la continuer sur un rythme ralenti depuis le début des hostilités, il est évident que les résultats obtenus ne seront pas rendus publics avant la fin de la guerre.

Activité du travail, chômage. — Les divers indices calculés autrefois par la Statistique Générale ont cessé de paraître.

En ce qui concerne le nombre des chômeurs secourus, environ 360.000 à la fin d'août 1939, tout ce qu'on sait d'après certaines déclarations rendues publiques, c'est qu'après avoir d'abord légèrement augmenté jusqu'en novembre, il s'est réduit ensuite progressivement à une allure assez rapide par suite des besoins industriels pour la Défense Nationale et des mesures prises pour faciliter la récupération des chômeurs, notamment par la rééducation profesionnelle.

Transports. — La statistique des recettes hebdomadaires de la S. N. C. F. ainsi que celle des wagons chargés ont été radicalement supprimées depuis le 1er septembre 1939.

Commerce extérieur. — La publication mensuelle de l'Administration des Douanes a cessé depuis le mois d'août 1939; aucune indication précise n'a été fournie depuis sur les échanges de la France avec l'extérieur. L'Angleterre n'a point pris de mesures aussi radicales, la publication mensuelle a seulement été fortement réduite.

Statistique des prix. — Il est à peine besoin de rappeler que, depuis le début de la guerre, de nombreux décrets-lois sont intervenus pour la réglementation, plus ou moins étroite, des prix des matières premières ou produits les plus importants. Des listes publiées au *Journal officiel*, fixent dans chaque cas, l'autorité compétente : ministre de l'Armement, ministre du Ravitaillement

et de l'Agriculture, ministre des Travaux publics. Pour certains produits c'est la Commission nationale de surveillance des prix qui accorde les autorisations de hausse par rapport aux prix pratiqués le 1er septembre 1939.

Des caisses de péréquation sont instituées pour établir une certaine égalité entre les prix payés par les industriels des diverses régions pour certains produits : charbon, fer et acier, etc...

La réglementation ne porte pas seulement sur les prix, mais aussi sur la déclaration des stocks, la distribution des produits par la création de groupements spéciaux d'importation ou de répartition pour de nombreuses matières.

Enfin un décret du 3 mai impose aux commerçants l'établissement d'un relevé des prix de vente pratiqués à la date du 1er mai 1940; ces prix devant être stabilisés pendant au moins trois mois.

Les indices des prix et du coût de la vie. — C'est dans ce compartiment que la suppression totale des indices de la Statistique Générale a provoqué les plus graves perturbations et soulevé le plus de réclamations. Ces indices sont en effet invoqués dans de nombreux contrats publics ou privés, qui prévoient soit des modifications automatiques, soit l'étude d'une revision lorsque les indices sont affectés de variations dépassant certaines limites dans un sens ou dans l'autre.

Parmi les contrats publics, nous citerons certaines concessions accordées par l'État, les départements, les communes ou d'autres collectivités publiques à des compagnies de tramways ou chemins de fer d'intérêt local, à des compagnies d'électricité, etc...

Les indices sont visés impérativement dans d'autres actes de l'autorité publique, par exemple dans la législation si touffue pour l'établissement des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux et la limitation des bénéfices de guerre.

Il est prévu, par exemple, qu'on tiendra compte des indices de la Statistique générale de la France dans le calcul des prévisions pour le renouvellement de l'outillage et du matériel. La publication de ces indices ayant pris fin en septembre 1939, un décret du 24 avril 1940 stipule qu'il sera fait état de l'indice d'août 1939 jusqu'à la publication de nouveaux indices.

Prix de gros. — Les deux indices de la Statistique générale de la France, l'un non pondéré portant sur les prix de 45 marchandises, l'autre pondéré d'après les prix de 126 articles, sont ceux qui sont le plus fréquemment utilisés. Cependant, les prix de la plupart des marchandises sont relevés dans les journaux spéciaux, tels que la *Journée industrielle* et chacun peut calculer un indice des prix de gros se rapprochant plus ou moins des indices de la Statistique générale.

Ainsi, M. Dessirier, dans la *Conjoncture·Économique et Financière* et dans *Paris-Midi*, a fourni à diverses reprises des indications sur un indice comprenant, en dernier lieu, 58 articles, dont 26 agricoles ou alimentaires et 32 industriels (*conjoncture* d'avril-mai 1940). Cet indice fait apparaître fin avril une augmentation de l'ordre de 35 % par rapport au mois d'août 1939.

A la même époque, les indices des prix de gros qui ont été régulièrement

publiés en Angleterre, révèlent des taux d'augmentation du même ordre : indice du *Board of Trade* 33 %, de l'*Économist* 33 %, du *Statist* 39 %.

Pour les *prix de detail*, on trouvera dans le numéro d'avril-mai 1940 de la *Conjoncture Économique* un indice pondéré calculé d'après les prix de 35 articles dont 30 alimentaires. La pondération habituelle a été modifiée pour tenir compte des restrictions dues à la guerre. Ainsi on a diminué de 20 % la pondération des viandes, tandis qu'on a majoré en contre-partie celle des pâtes alimentaires, du riz, des fromages, des œufs et du sucre. Pour les prix des légumes et fruits frais, des précautions ont été prises, afin d'éviter les écarts saisonniers.

Cet indice s'établit pour les cinq mois de décembre 1939 jusqu'en avril 1940 aux valeurs suivantes : 110, 116, 5; 118,5; 117,8, et 119,1.

On peut donc admettre que la hausse au début de mai était de l'ordre de 20 %.

Un indice du *coût de la vie* a été aussi indiqué dans la même publication; il est plus faible que celui des prix de détail, comme on le sait, en raison surtout de la plus faible hausse des loyers réglementés par rapport aux autres dépenses ménagères. En avril 1940, la hausse par rapport au mois d'août 1939 ressort à 16 %. En Angleterre, d'après l'indice du Ministry of Labour, elle est de 18 %.

2° *La statistique internationale.*

On n'entreprendra pas ici de rechercher les conséquences immédiates de la guerre sur les travaux et publications de statistiques officielles dans les pays les plus importants. Bornons-nous à signaler que les réductions ou suppressions n'ont pas été limitées aux pays en guerre, mais se sont étendues aux pays non belligérants ou neutres. C'est ainsi que l'Italie, par exemple, a cessé de publier les statistiques du commerce extérieur, dès août 1939, exemple suivi quelques mois plus tard par d'autres pays : Belgique, Suisse, etc...

On notera seulement, d'une manière très brève, les effets de la guerre sur la coopération internationale qui est une condition essentielle des progrès de la statistique scientifique et administrative, surtout de cette dernière, car le travail des chercheurs isolés peut être fructueux, mais les enquêtes administratives effectuées dans les divers pays ne peuvent donner de résultats comparables que par un accord préalable sur les méthodes.

Déjà la guerre de 1914-1918 a eu des effets d'une importance considérable sur cette coopération internationale, dont les conditions furent profondément modifiées par la création de nouveaux organismes qui sont venus prendre place à côté de l'Institut international de Statistique dont la création remontait à 1885.

La coexistence des organismes anciens et nouveaux n'a pas été maintenue sans certaines difficultés qui se sont à peu près aplanies; une œuvre considérable a été réalisée, bien qu'il reste beaucoup à faire encore dans le domaine des statistiques internationales. Cet état de choses va être bouleversé par la guerre déclenchée en septembre 1939 et dont il est impossible actuellement de prévoir les développements et la durée. Essayons au moins d'en noter les

premiers effets sur les principaux organismes qui concourent actuellement à la coordination internationale des statistiques.

Le personnel de la Société des Nations a subi, au cours des dernières années, d'importantes réductions; les organisations techniques, telles que le Service d'Études économiques ont peut-être été parmi celles qui ont été le moins touchées.

La publication du *Bulletin mensuel de Statistique* a été régulièrement poursuivi mais, à partir du numéro de novembre 1939, des changements importants ont été opérés; on a dû supprimer certains tableaux pour lesquels les chiffres de nombreux pays n'étaient plus disponibles. Ce recueil présente toujours un intérêt de premier ordre pour les comparaisons internationales en matière de statistiques économiques et financières.

Le service a également continué la série de ses autres publications périodiques ou occasionnelles, par exemple : en août 1939, l'*Annuaire Statistique de la Société des Nations* 1938-1939, un volume de 330 pages; en avril 1940, a été mis en vente le volume *Monnaies et banques 1939-1940.* Aperçu de la situation monétaire, un volume de 90 pages.

Les travaux du Comité d'experts statisticiens ont été suspendus depuis la huitième session qui a eu lieu en avril 1939.

Au Bureau international du Travail, situation analogue à celle de la Société des Nations : la *Revue Internationale du Travail* a continué à paraître chaque mois, la partie de la Revue consacrée aux statistiques a été seulement quelque peu réduite.

La session du Comité d'experts statisticiens prévue pour le mois d'octobre 1939, a été reportée à une date indéterminée.

L'Institut international d'Agriculture, dont le siège est à Rome, dans un État non belligérant, continue à fonctionner normalement et la XI^{e} Assemblée générale de l'Institut s'est ouverte à Rome le 20 mai 1940; les publications d'ordre statistique ont paru normalement, en particulier le *Bulletin mensuel* de statistique agricole et commerciale, ainsi que l'*Annuaire* international de statistique agricole 1939-1940.

Arrivons enfin à l'organisme mondial spécialement consacré à l'étude des méthodes statistiques et de leurs applications.

La 24^{e} session de l'Institut international de Statistique, ouverte le 12 septembre 1938 à Prague a été close prématurément dans la nuit du 13 au 14 en raison des troubles dans les pays sudètes.

Au moment où éclatèrent les hostilités, en septembre 1939, un scrutin de ballotage pour l'élection de nouveaux membres était en cours depuis le 16 juin et devait être clos le 16 octobre. Ce scrutin a été annulé.

Toutefois, le Secrétariat général de l'Institut et l'Office permanent, dont le siège est à La Haye, ont continué à fonctionner normalement. Le tome XXX, 2^{e} livraison du *Bulletin* de l'Institut, contenant les rapports et communications de la session de Prague, a été publié. La *Revue* trimestrielle a continué de paraître avec un peu de retard : les livraisons 2 et 3 de la 7^{e} année ont été groupées en un seul fascicule; la livraison 4 a paru au début de 1940.

La 25^{e} session de l'Institut devait avoir lieu du 10 au 18 mai 1940 à Washington, en même temps que la 8^{e} session de l'American Scientific Congress.

Les statisticiens des États-Unis avaient préparé à cette occasion un projet de création d'un Institut panaméricain de statistique. Cette création, sans doute réalisée actuellement, pose le problème des relations à établir entre l'Institut panaméricain et l'Institut international.

Mais ce problème, dont on ne saurait méconnaître l'importance pour l'avenir de l'Institut international, a été relégué au second plan. Depuis le 10 mai, on est sans nouvelles de M. Methorst, secrétaire général à La Haye, et de M. Julin, président, à Bruxelles.

Les perspectives d'avenir de l'Institut se présentent ainsi sous un jour assez sombre et nulle prévision ne peut être faite sur la forme que pourra prendre dans l'avenir la collaboration scientifique internationale dans le domaine de la statistique.

Après la guerre de 1914-1918, il a fallu cinq ans pour la reprise des contacts; la première session eut lieu à Bruxelles en 1923. Qui pourrait dire quel délai sera nécessaire après la tourmente qui ravage l'Europe? On avait pu espérer que l'Institut pourrait vivre, tout au moins d'une vie ralentie, grâce à son Office permanent qui venait à peine d'être créé en 1914, mais qui était en 1939 en plein fonctionnement. La publication de la *Revue* trimestrielle avait pu être poursuivie sans de trop grandes difficultés jusqu'au numéro marqué 7e année, livraison 4, paru en mars 1940 avec un léger retard. Plusieurs articles importants étaient sous presse et l'alimentation de la Revue était assurée au moins pour les quatre numéros de 1940.

Michel Huber.